

Assemblées générales en Valais

Comités réélus

Début mars, les chevaliers et les boulangers-pâtisseries-confiseurs valaisans ont réuni leurs membres à Fully. Leur comité respectif a été réélu.

La Confrérie valaisanne des Chevaliers du bon pain et l'Association valaisanne des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs ont tenu leur assemblée générale respective le 7 mars au pavillon agritouristique aux Fol'terres à Fully. L'objectif était de «réunir le plus grand nombre de membres aux deux assemblées», a précisé le Grand Maître Albert Salamin.

Les assises des chevaliers ont débuté la journée. Les membres ont notamment décidé de reconduire le mandat de leur comité. Albert Salamin, Christian Ballet et Stéphane Kalbermatten ont été réélus. Parmi les activités 2013, la confrérie valaisanne se chargera de l'organisation du Conseil de l'Ordre qui se tiendra début octobre.

Nouvel élu

Les boulangers-pâtisseries-confiseurs ont, eux aussi, procédé à une élection statutaire. Le comité en place, composé de Jean-Jacques Bitz, de Philipp Fuchs, de Dominique Sallin, de Nicolas Taillens et d'Albert Salamin, a été réélu par une salve d'applaudissements. A la suite de la fusion entre l'ASPBP et l'USPC au plan national, le comité a souhaité intégrer un confiseur dans ses rangs. Il s'agit d'Albert

Michellod de Leytron, accepté à l'unanimité.

Concurrence déloyale reconnue dans le projet Zälgebeck

Dans les divers, le secrétaire Pierre-Yves Actis est revenu sur la construction d'une boulangerie spécialisée dans le seigle bio à Erschmatt, dans le cadre du projet de développement régional «Agro Espace Loèche-Rarogne». Lors de la mise à l'enquête, l'association s'était opposée à la décision du Conseil d'Etat valaisan pour des raisons de concurrence déloyale. Son opposition rejetée, elle avait fait recours au Tribunal cantonal. Ce dernier s'est finalement prononcé en faveur de l'association. Le Conseil d'Etat doit renoncer à la construction de la boulangerie. «Pour nous, c'est une affaire classée dans sa forme légale puisque le Conseil d'Etat n'a pas fait recours.» Le reste du projet régional haut-valaisan n'est pas concerné par cette décision.

La prochaine assemblée générale des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs et, a priori, celle de la confrérie des chevaliers se tiendront le 6 mars 2014. Le lieu reste à définir.

Johann Ruppen



Le comité des boulangers-pâtisseries-confiseurs: (derrière) Albert Salamin, Nicolas Taillens, Philipp Fuchs, le secrétaire Pierre-Yves Actis, (devant) Albert Michellod, Jean-Jacques Bitz et Dominique Sallin.

Agenda

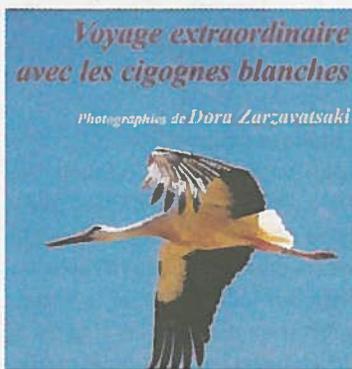
Expo des apprentis genevois

Samedi 16, de 9 à 18 heures, et dimanche 17 mars, de 10 à 17 heures, au 9^e Festival du chocolat à Versoix, exposition des apprentis pâtisseries-confiseurs genevois de 1^{ère}, 2^e et 3^e années. Remise des prix dimanche à 17h30. Plus d'informations sur la page www.versoix.ch/fdc.php.

Conseil de l'Ordre des Chevaliers du bon pain

Lundi 14 avril, les membres du Conseil de l'Ordre des Chevaliers du bon pain se réuniront à 10 h. au centre professionnel (av. Général Guisan 48) à Pully, pour leur séance de printemps.

Expo à la Maison du blé et du pain



La Maison du blé et du pain à Echallens présente une exposition de photographies consacrée aux cigognes blanches. Œuvres de Dora Zarzavatsaki, elles ont été prises en Suisse et en Europe. Elles retracent le voyage de ces animaux migrants. L'exposition est à découvrir du mardi au dimanche, de 8h30 à 18 heures, jusqu'au 29 septembre. com/pan

Un événement à annoncer?

Faites-nous part de vos manifestations à journal@swissbaker.ch ou à «panissimo», rubrique Agenda, Seilerstr. 9, 3001 Berne.

ANNONCE

Assemblée générale
24 avril 2013
 début 10 h 15
 (Accueil avec café dès 9 h 30)
 suivie d'un apéro dînatoire
 Les invitations
 seront envoyées début avril.



Le comité de la confrérie valaisanne: Albert Salamin, Christian Ballet, le chancelier Pierre-Yves Actis et Stéphane Kalbermatten.